Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Oppède : un crapauduc temporaire pour faciliter la préservation de 7 espèces protégées



Depuis le mardi 27 février, le parc naturel régional du luberon en coopération avec fauna studium et la ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA) ont mis en place un dispositif de crapauduc temporaire sur la zone du plan à Oppède. Ce dispositif qui permettra à plusieurs espèces d'amphibiens d'assurer leur migration en toute sécurité restera en place de mars à novembre 2024.

Un crapauduc est un système de protection des animaux qui peut prendre différentes formes. Des tunnels, des filets ou même des murs végétaux qui doivent permettre aux espèces en voies de migrations de relier deux zones sans se risquer sur des obstacles mortels.
La ville d'Oppède faisant partie du parc naturel du luberon voit de nombreuses espèces d'amphibiens subir un déclin en raison de la régression régulière des mares. Ce dispositif de crapauduc dans la commune vauclusienne est constitué de plusieurs filets et seaux placés tous les 15 mètres pour faciliter le recueillement des animaux.
Les bénévoles des différentes associations impliqués relâcheront les amphibiens pris dans ce système de l'autre côté de la route en toute sécurité. L'action permettra aussi de mieux étudier les mouvements et les axes de migration de ces espèces.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Pourquoi l'installation de ce crapauduc est-elle nécessaire ?
Le site du plan, à Oppède est un Espace naturel sensible (ENS). Il fait partie des nombreuses ENS du Vaucluse qui abrite 7 espèces d'amphibiens dont certaines sont menacées à l'échelle régionale. On peut notamment citer le crapaud à couteaux, en danger sur le plan national suite aux nombreuses destructions de son biotope causées par l'homme.
La date d'aménagement de ce crapauduc n'est pas anodine. Arrivés à la fin de l'hiver, de nombreux amphibiens effectuent leur migration pour rejoindre des mares plus propices à leur système de reproduction.
Ces déplacements essentiels à leur survie passent inévitablement par des voies routières, entrainants chaque année 50% de mortalité animalière en moyenne sur un tronçon de 500 mètres.
Terre de biodiversité possédant une forte valeur naturaliste, la ville d'Oppède se devait d'agir pour préserver et maintenir sa richesse animale et végétale. Espèce en grand danger d'extinction, la présence accrue des pléobates cultripèdes (crapaud à couteaux) dans le luberon avec 50% des mares de reproduction de l'espèce qui se trouvent sur le site natura 2000 a poussé les associations et les institutions locales à agir.

Quels acteurs impliqués et engagés dans ce projet ?
Le Département du Vaucluse a financé et donné son autorisation quant à la mise en place de ce dispositif. C'est en particulier la direction de l'aménagement routier qui a supervisé l'implantation de ce crapauduc. L'ensemble des actions de manipulation d'espèces protégés dans le cadre de ce système de protection se fera sous contrôle préfectorale.
Le parc naturel du Luberon est bien évidemment impliqué dans l'implantation de cette structure de préservation soutenu par plusieurs associations et l'Agence de l'eau notamment. La ligue de protection des oiseaux régulièrement engagé sur les communes du Luberon de par la présence de plus de 73 espèces de volatiles fait partie des acteurs mêlés à ce plan de sauvegarde animale au même titre que Fauna Studium. L'entreprise créé en 2022, spécialisée en conception de programme de conservation et protocoles en faveur de la faune sauvage, a également agit pour maintenir l'équilibre de cette zone naturelle.

Mont Ventoux : participez à la protection de la biodiversité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



A l'occasion de la journée mondiale contre la désertification et la sécheresse, qui a lieu chaque 17 juin, le parc naturel régional du Mont-Ventoux et l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux rappellent que le secteur du Géant de Provence possède de précieuses zones humides à protéger et où la biodiversité est encore méconnue.

Les mares assurent des services écologiques pour l'homme, en contribuant à la régulation du cycle de l'eau. Liés aux activités humaines, ces milieux fragiles sont vulnérables aux changements de pratiques agricoles, au captage de l'eau, aux pollutions, à l'urbanisation, etc. La diminution de ces habitats impacte les populations d'amphibiens qui font partie des espèces occupant ces zones humides. Parmi elles, le Pélobate cultripède, un crapaud rare et en danger d'extinction à l'échelle régionale.

Afin de préserver ces habitats et d'y maintenir la circulation de la biodiversité, l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) Sud-Ouest Mont Ventoux a lancé un projet d'étude et de restauration des mares, en collaboration avec le conservatoire d'espace naturel (CEN) et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux. L'ensemble des 90 mares réparties sur les 12 communes du territoire d'étude, seront progressivement prospectées et caractérisées par le CEN Paca, afin de réaliser une analyse de la trame locale et établir un programme opérationnel d'intervention.

Durant le printemps 2023, ces études ont permis de mettre en évidence la présence et la reproduction d'amphibiens sur le site de la Pavouyère et du Parandier, dont celles du Pélobate cultripède.

Participez à la protection de la biodiversité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Au cours des prochains mois, L'EPAGE assurera des actions liées à la création et à la restauration de mares, ainsi qu'une animation foncière en vue de constituer un réseau de mares protégées. Le Parc du Mont-Ventoux mettra en place des animations à destination des enfants et du grand public et créera des outils de communication sur la thématique. La mairie de Mormoiron et le Syndicat Rhône Ventoux soutiennent également ce projet en facilitant les actions sur les sites dont ils sont propriétaires.

Sélectionné lors de l'appel à projet 2022 en faveur de l'eau et de la biodiversité de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le projet a obtenu le coup de cœur du jury. Co-financé par l'Agence de l'Eau, le département de Vaucluse et l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, le projet a été lancé en novembre 2022 pour une durée de 24 mois.

Vous pouvez participer à ce projet : si vous avez connaissance de mares temporaires ou de sites à enjeux pour la biodiversité, notez-les sur la base de données grand public GéoNature Citizen (ici).

J.R.